



Communiqué de presse

La SOLIDEO lance la commercialisation des terrains
du Village des médias des Jeux de Paris 2024
3 octobre 2019

La France s'apprête à accueillir le monde en organisant les Jeux olympiques et paralympiques en 2024. Parmi nos hôtes, plus de 24 000 journalistes feront le déplacement pour couvrir le premier événement sportif mondial et informer 4 milliards de téléspectateurs.

La SOLIDEO a lancé, ce jour, la commercialisation des terrains du Village des médias des Jeux de Paris 2024, situé sur les communes de Dugny, Le Bourget et La Courneuve (Seine-Saint-Denis), deuxième projet phare après le Village olympique et paralympique.

Du Village des médias en 2024... à la cité-jardin en héritage

Le temps des Jeux, le Village des médias sera en effet le lieu de vie et de travail de plusieurs milliers de journalistes et techniciens venus du monde entier. Il accueillera par ailleurs deux sites de compétition.

Pour Etienne Thobois, directeur général de Paris 2024 : « *Situé à proximité immédiate du Centre Principal des médias, le Village est pensé dès à présent pour répondre aux besoins du territoire et de sa population. Il constituera une solution d'hébergement idéale pour les journalistes et techniciens – alliant confort, proximité et attractivité – qui profitera ensuite aux habitants* ».

Après les Jeux, le Village deviendra un nouveau quartier de ville proche de la nature, **une cité-jardin du XXI^{ème} siècle**, en lien avec le parc Georges Valbon, le troisième plus grand parc d'Ile-de-France.

À moins de 30 minutes de Paris, à proximité de la gare de tramway T11 Dugny-La Courneuve, du RER B et des futures lignes 16 et 17 du Grand Paris Express, avec de nouvelles liaisons piétonnes et cyclables et le franchissement de l'autoroute A1, **ce nouveau quartier hyper connecté avec la métropole** comportera 2 écoles, une crèche, des commerces de proximité et un gymnase. Il sera un lieu d'échange et de convivialité pour tous.

Ce nouveau quartier bienveillant et à taille humaine, a pour ambition de créer du lien autour des espaces verts et de la nature. Il est situé à côté d'un parc de plus de 400 hectares, réservoir de biodiversité, véritable poumon vert de l'Ile-de-France.

L'excellence environnementale est une ambition forte du cahier des charges : le quartier devra comporter des îlots de fraîcheur qui participeront à la lutte contre les émissions de CO2.

« Nous avons l'ambition d'en faire la vitrine de l'excellence française en matière d'aménagement et de paysage. C'est un quartier où il fera bon vivre, véritable cité-jardin du XXI^{ème} siècle, avec environ 1300 logements, de nouveaux commerces et services, de nouveaux

parcs sportifs et scolaires et des espaces publics. C'est une opportunité de développement unique. » précise Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO.

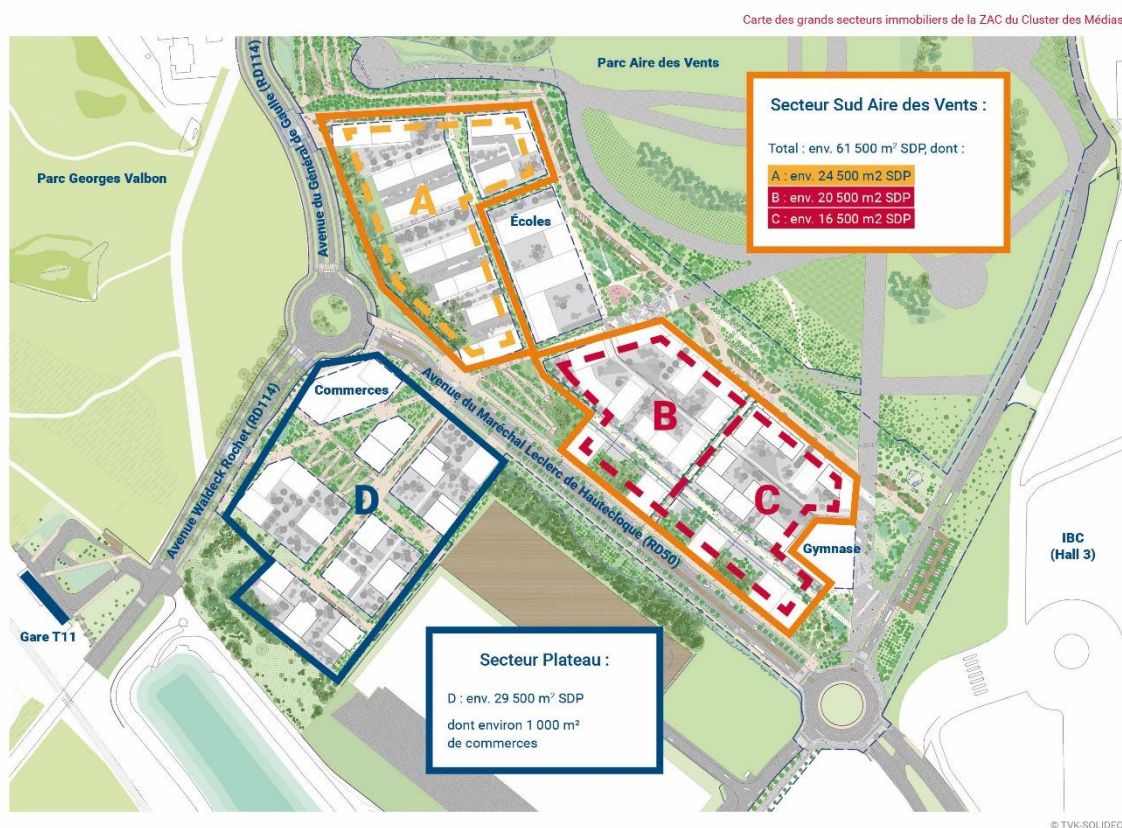
Ce projet est confié à l'agence d'architecture et d'urbanisme internationale TVK en charge de la maîtrise d'œuvre aux côtés de : OLM, BASE, Urban Eco, Sephia, Igrec, C&E, RR&A, ACCEO, Ville Ouverte, Duval Conseil, ON, B-Headroom.

Une programmation sur 2 secteurs pour une surface de plancher globale de logements d'environ 90 000m², avec un calendrier précis

Aménageur de ce Village sur la commune de Dugny, la SOLIDEO a dévoilé les modalités de sa commercialisation, qui se déclinera au travers de deux secteurs :

- Secteur « Sud de l'Aire des Vents » (sous-secteurs A et B/C)
- Secteur « Plateau » (sous-secteur D)

La programmation globale portera sur environ 90 000 m² de surface de plancher de logements, dont 20 % de logements sociaux, ainsi qu'environ 1000 m² SDP de commerces et des rez-de-chaussée actifs.



Les candidats devront être composés de deux types de membres : ceux qui se porteront acquéreurs des terrains à bâtir par l'intermédiaire d'une société ad hoc (« le Groupement »)

et les membres de l'équipe projet, en charge de la mise en œuvre opérationnelle du projet (« Equipe Projet »).

Au stade de la candidature :

Le Groupement devra *a minima* être composé d'un ou des investisseur(s) ou foncière(s) et/ou des promoteur(s) ayant la capacité de financer l'intégralité des immeubles d'un secteur sans condition suspensive de financement bancaire, et sans condition suspensive de pré-commercialisation.

Le Groupement devra posséder une capacité de maîtrise d'ouvrage de projets urbains et devra démontrer sa capacité à mener à bien le projet dans le calendrier de l'opération.

Les entités intervenant au Groupement ne pourront pas participer à plusieurs équipes candidates pour un même secteur.

L'Equipe Projet devra à minima être composée de :

- Un ou des bureau(x) d'études technique(s) ayant les compétences pour concevoir les bâtiments au regard du niveau d'ambition environnementale fixé par la SOLIDEO dans le dossier de la consultation ;
- Un écologue ;
- Tout expert complémentaire pertinent.

Les candidats intéressés sont invités à consulter la base de données partagée dédiée, intitulée « Village des médias », accessible à partir du 2 octobre 2019 à 20h00, au lien suivant : <https://villagedesmedias.espacenotarial.com>

Le calendrier prévisionnel de la commercialisation est le suivant :

PHASE 1 : CANDIDATURE

- 2 octobre 2019 : Lancement de la consultation
- 13 novembre 2019 : Remise des dossiers de candidature
- 4 décembre 2019 : Sélection des candidats retenus pour la deuxième phase

PHASE 2 : OFFRE

- De janvier à fin mars 2020 : Séances de travail avec les candidats, sous forme d'ateliers.
- Avril 2020 : Date de remise des offres.